



Danone agit pour 100% de ses éleveurs partenaires avec l'ambition d'augmenter leurs revenus disponibles de 15% d'ici à 2025

Grâce aux projets d'accompagnement pour la transition vers l'agriculture régénératrice et une baisse des coûts de production des exploitations laitières, Danone s'engage pour conduire la transition agricole et aider les éleveurs à mieux vivre de leur travail.

Un premier accord vient d'être conclu avec l'Organisation des producteurs du Centre-Est avec l'ambition que tous les accords soient renouvelés d'ici 2021.

Paris le 24 février 2020 – A l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2020, Danone Produits Frais France réaffirme ses engagements en faveur de la filière laitière dans la continuité du travail co-construit avec les organisations de producteurs partenaires depuis des années sur l'ensemble du territoire.

Chez Danone, nous sommes engagés à participer activement à la transition agricole pour aider nos agriculteurs partenaires à mieux vivre de leur travail. Nous travaillons au quotidien depuis des années avec 1800 éleveurs sur l'ensemble du territoire français.

« Notre responsabilité aujourd'hui est claire : construire un modèle économique et sociétal responsable et durable pour tous. Dans cet esprit, nous avons investi plus de 25 millions d'euros depuis 2016 pour l'ensemble de nos producteurs laitiers partenaires afin d'améliorer la résilience économique des exploitations et de les accompagner dans la transition vers l'agriculture régénératrice », résume François Eyraud, Directeur Général Danone Produits Frais France.

Nous avons été les premiers à nous engager dans la durée auprès de l'ensemble de nos organisations de producteurs. Dès 2010, nos contrats pluriannuels ont permis d'apporter plus de visibilité et de sécurité à nos partenaires laitiers sur le long terme. En 2015, nous avons été pionniers en proposant des formules de prix du lait intégrant les coûts de production. En effet, réduire l'exposition des producteurs à la volatilité du prix du lait nécessite d'apporter de la visibilité sur le long terme et d'intégrer les spécificités régionales.

« On entend beaucoup d'effets d'annonce sur un prix du lait unique. La réalité terrain du monde agricole est toute autre. Produire du lait en Normandie, dans le Jura ou en Aveyron correspond à des conditions de production bien différentes. Des disparités qui induisent des écarts importants de coûts de production entre les différents bassins laitiers. Cette réalité nous conduit à construire des accords au plus près des spécificités locales avec chaque organisation de producteurs », détaille François Eyraud.

En 2020, Danone Produits Frais France va plus loin dans l'accompagnement de ses éleveurs pour leur permettre de faire progresser leur revenu disponible durablement :

- Un accompagnement personnalisé pour ceux qui souhaitent baisser leurs coûts de production afin de leur permettre d'augmenter leur revenu disponible de 15% d'ici à 2025 ;
- Des formules de prix qui tiennent compte des coûts de production du lait adaptées aux réalités de chaque bassin de collecte et qui soutiennent les efforts des agriculteurs dans l'adoption de pratiques toujours plus durables ;
- Le financement de programmes pilotes et d'initiatives pour accélérer le virage vers l'agriculture régénératrice.

« Notre engagement est financier mais pas uniquement. Depuis 2017, nous mettons en place des programmes d'agriculture régénératrice qui permettent d'accompagner financièrement mais aussi humainement et techniquement nos partenaires éleveurs volontaires sur de nombreuses thématiques. Développement de nouvelles cultures, réduction de l'utilisation d'intrants, amélioration de l'empreinte carbone, programmes de conversion à la bio... Autant de sujets sur lesquels, plus de 1200 agriculteurs volontaires se sont déjà engagés avec nous dans cette démarche que nous allons généraliser à tous avant 2025 », détaille François Eyraud.

Ces engagements s'inscriront dans de nouvelles modalités contractuelles – valables pour une durée de 5 ans – qui seront proposées à l'ensemble des organisations de producteurs partenaires de Danone Produits Frais France avec l'ambition que 100% d'entre elles soient signataires d'ici 2021.

« Un premier accord a été conclu avec notre organisation de producteurs du Centre Est. Pour nous, le chemin est clair sans retour en arrière possible. Nous avons fait le choix de l'agriculture régénératrice et d'ici 2025, 100 % de nos produits en France seront issus de cette agriculture avec tous les agriculteurs partenaires engagés avec nous », conclut François Eyraud.

Contact presse : Elan Edelman

Mail : danonefrance@elanedelman.com - Tél : 06 11 48 50 45